



LE MAIRE DE ROUEN

Monsieur Hervé MORIN
Président de la Région Normandie
Hôtel de Région
Abbaye-aux-Dames
Place Reine Mathilde
CS 50323 – 14035 Caen Cedex 1

Cabinet du Maire
Ref.: YR/SR/AR-Fév2020
Tél. : 02 35 08 60 30

Rouen, le 20 FEV. 2020

Monsieur le Président,

J'ai eu l'occasion de prendre connaissance de la carte régionale des formations pour l'année 2020. A la lecture de celle-ci, il apparaît que les fermetures et baisses en capacité des bacs professionnels, qui se chiffrent à près de 612 places sur la région, vont considérablement impacter le territoire de Rouen, et de sa Métropole.

En effet, à Rouen, deux fermetures sont programmées, et plus largement, à l'échelle de la Métropole, nous en constatons 5. Des fermetures couplées à des réductions en capacité qui ne manqueront pas d'être préjudiciables aux jeunes issus des quartiers prioritaires. En effet, quand bien même votre schéma de formation met en avant une douzaine d'ouvertures de formations créant 233 places, dans le même temps le déficit se porte globalement à 391 places.

Par ailleurs, dans un projet d'avis, en date du 6 février, remis par le CESER, ce dernier souligne que l'offre de places nouvelles est insuffisamment proportionnée au regard de la suppression globale. En outre, il indique que les nouvelles propositions des établissements concernent majoritairement la filière « commerce-vente » alors que le taux d'insertion de ces filières n'est que de l'ordre de 50%. Enfin, il s'étonne, et je le rejoins pleinement sur ce point, que ces nouvelles filières n'incluent pas le domaine des métiers du numérique, pourtant en plein essor. Or, l'objectif de ces formations professionnelles est aussi de former des personnes dans les secteurs d'avenir, afin que ceux-ci puissent, à l'issue de leur cursus, pleinement intégrer le marché de l'emploi.

C'est pourquoi je vous saurais gré de bien vouloir réétudier vos propositions, afin de ne pas léser le territoire de la capitale régionale, d'une part, et d'étudier avec les différents acteurs, les possibilités de mise en place d'ouvertures de classes sur des filières porteuses pour le devenir de nos jeunes, d'autre part.

Je vous prie, Monsieur le Président, d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.

Très cordialement

Yvon ROBERT
Maire de Rouen
Président de la Métropole
Rouen Normandie

Tout courrier doit être adressé à :
Monsieur le Maire de Rouen
2, place du Général-de-Gaulle
CS 31 402
76037 Rouen Cedex
Tél. : 02 35 08 69 00
Courriel : cabinetdumaire@rouen.fr
www.rouen.fr